



PROJET D'ETABLISSEMENT

EAJE « LA CRECHE De LA GRANDE MOTTE »

Janvier 2018



Identité du porteur de projet

→ Nom de l'établissement : La Crèche de La Grande Motte

- Adresse : 487, allée des Jardins 34 280 LA GRANDE MOTTE
- Téléphone : 04 67 29 59 10
- Courriel : creche.lgm@paysdelor.fr

Type de structure :

- Etablissement d'accueil régulier
- Etablissement d'accueil occasionnel
- Etablissement multi accueil (régulier + occasionnel)
- Etablissement multi accueil collectif familial
- Service d'accueil familial
- Jardin d'enfants
- Micro crèche
- Jardin d'éveil

Directrice	DALBY Isabelle	Puéricultrice
Adjointe	PLATZ Katlyn	Infirmière

→ Gestionnaire

Agglomération du Pays de l'Or

- Adresse : Aéroport Montpellier Méditerranée CS 70040 34 137 MAUGUIO cedex
- Téléphone : 04 67 12 35 00
- Fax : 04 67 12 35 18
- Courriel : accueil@paysdelor.fr

- Nom du responsable : ROSSIGNOL Stéphane
- Fonction : Président

→ Compléments d'informations

Personnes ayant participé à l'élaboration du projet :

Directrice	DALBY Isabelle
Adjointe	PLATZ Katlyn
Educatrice de Jeunes Enfants	COLONGES Charline

→ **Agrément PMI et Conventionnement Caf**

Type d'accueil	0 - 4 ans	4 - 6 ans	3 - 6 ans	2 - 4 ans
Accueil occasionnel	40			
Accueil régulier				

- o Accueil d'urgence oui non
- o Accueil modulaire oui non

Cf. détail en annexe du document.

- Nombre de places réservées aux enfants du quartier : - non définies -
- Nombre de places réservées aux enfants du personnel d'entreprise ou d'administration : 0

Horaires	Amplitude d'ouverture						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Total hebdo
Matin							
Après -Midi							
Journée continue	7h30 18h30	7h30 18h30	7h30 18h30	7h30 18h30	7h30 18h30		55h

Horaires atypiques oui non

- Périodes prévisionnelles de fermeture de l'établissement ou service (à exprimer en semaines) :
 - Eté : Trois semaines
 - Petites vacances scolaires : Une semaine durant les vacances de fin d'année en fonction du calendrier scolaire

Date, cachet et signature

Mauguio, le 23 mars 2018

Le Trésorier
 Christine ROUSSEAU
 MAIRIE D'AGGLOMERATION
 DU PAYS
 DE L'OR
 Le Trésorier
 Christine ROUSSEAU
 MAIRIE D'AGGLOMERATION
 DU PAYS
 DE L'OR
 Le Trésorier
 Christine ROUSSEAU
 MAIRIE D'AGGLOMERATION
 DU PAYS
 DE L'OR

Etude de besoins

→ Caractéristiques de l'environnement

- Commune concernée par l'établissement :

La Grande-Motte se trouve sur la côte littorale du Languedoc. Elle est délimitée par deux étangs, l'étang de l'Or au nord-ouest et l'étang du Ponant à l'est, alimenté par le Vidourle. Au sud, la mer Méditerranée, et plus précisément le golfe d'Aigues-Mortes (inclus dans le golfe du Lion), borde ses 3 hectares de plages.

La ville bénéficie d'infrastructures diversifiées et d'une panoplie de loisirs conférant à la Grande-Motte une réelle qualité de vie **et un afflux de touristes concentré surtout pendant la période d'été. La station reçoit deux millions de touristes par an.**

➤ *La commune*

La structure est gérée par la Communauté d'Agglomération du Pays de L'Or qui regroupe 8 communes :

- Candillargues : 1471 habitants
- Lansargues : 2815 habitants
- La Grande Motte : 8612 habitants
- Mauguio – Carnon : 16888 habitants
- Mudaison : 2561 habitants
- Palavas les Flots : 6118 habitants
- Saint Aunès : 3121 habitants
- Valergues : 2058 habitants

Bien qu'implantée sur la commune de la Grande Motte la structure peut accueillir tous les habitants de ces communes.

- Indicateurs démographiques et socio-économiques :

a/ de l'ensemble des communes composant l'Agglomération du Pays de l'Or

- Nombre d'habitants : 42 443
- Nombre d'habitants communes de la plaine Candillargues, Lansargues, Mauguio, Mudaison Saint Aunès et Valergues : 28 008
- Nombre d'habitants communes du littoral Carnon, La Grande Motte, Palavas les Flots : 14 435
- Nombre d'enfants < à 4 ans : 918
- Nombre d'enfants < à 6 ans : 881

b/ de la commune de La Grande Motte

- Nombre d'habitants : 8612
- Nombre d'enfants < à 4 ans : 147
- Nombre d'enfants < à 6 ans : 178

- Autres indicateurs connus :

(Composition et situation des familles, taux activité féminine, taux de scolarisation, revenu moyen des familles, ...)

La configuration spatiale de l'espace urbain Grand Mottols s'organise autour d'une ville « saisonnière » et une ville « permanente » réunissant des quartiers différenciés.

Avec un parc de logement de 20 249 unités, 23.6% sont des résidences principales et 73.06% des résidences secondaires.

50% des commerces sont ouverts à l'année ; les propriétaires sont majoritairement des Grand Mottois

30% d'avril à octobre

10% de juin à septembre

Les besoins de garde sont calqués sur ces rythmes les demandes et les augmentations de temps de garde sont en progression dès le mois d'avril.

Les grands logements sont rares, acquis souvent à la création de la station balnéaire. Les résidents sont majoritairement des retraités

Le quartier dit « des villas » est peuplé par des familles aisées.

Les immeubles fournissent des logements de petites superficies, les locataires sont majoritairement des jeunes couples avec 1 enfant arrivant sur la région et de jeunes mamans isolées.

- 12.7% de la population pour des ménages avec 1 enfant
- 6.5% de la population pour les familles monoparentales

Ces personnes sont en recherche d'emploi et vivent des prestations sociales. Ils n'ont pas de soutien familial dans la région.

Les actifs représentent 68% de la population.

- 72% pour la population masculine
- 64% pour la population féminine

Le revenu moyen des familles est de :

Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal en 2011, en euros	24 580
Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2011	57,0
Source : DGFIP, Impôt sur le revenu des personnes physiques.	

- Capacité des établissements et services d'accueil des jeunes enfants sur le territoire concerné :

Nombre de places en :

- Etablissement d'accueil collectif ou parental :
 - Nombre de places en accueil multi accueil :
 - La Crèche de La Grande Motte : 40 places
 - La Halte-Garderie : 20 places**Soit un total de : 60 places**
- Nombre de places en micro crèche : 10
- Nombre de places chez les assistantes maternelles indépendantes : 32

- Nombre de places d'accueil en service d'accueil familial : 0
- Nombre de places en accueil de loisirs sans hébergement maternel : 48 (ALSH intercommunal « Le Ponant » situé à La Grande Motte)

Nombre d'inscrits à l'école maternelle de LA GRANDE MOTTE : 186

Autres structures du territoire :

- Lieu d'accueil enfants parents : oui non
Lieu d'implantation : MAUGUIO, CARNON, LA GRANDE MOTTE

- Relais assistantes maternelles : oui non
Lieu d'implantation : MAUGUIO

- Autres lieux d'éveil et de socialisation : oui non
Si oui, préciser :

Structures de proximité :

- Consultation de nourrissons : oui non
- Centre social : oui non
- Autres (préciser) : oui non

→ Analyse des indicateurs et caractéristiques de la population et besoins repérés

Tenir compte de la typologie des emplois sur cette commune :

Emplois soumis à des contrats le plus souvent en CDD, variables en temps et en amplitude horaires au rythme des saisons.

Les demandes varient en fonction des besoins en main d'œuvre des **restaurateurs** et des résidences hôtelières.

Horaires atypiques

Tenir compte de l'isolement et de la **précarité des familles** :

Emploi du tertiaire soumis parfois à fluctuation en fonction du type de contrat de travail (CDI –CDD).

Important taux de familles en difficultés et/ou monoparentales exposées à une précarité de logement

→ **Réponses et/ou projets apportés par la structure :**

Objectifs	Moyens
Permettre aux familles de trouver un mode de garde s'adaptant à la saisonnalité des emplois du secteur touristique	Proposer la possibilité de modifier le contrat lorsque des changements interviennent dans leur vie professionnelle Combiner au mieux les places de la halte garderie et de la crèche Travailler en étroite collaboration avec le RAM
Permettre accès aux établissements pour les familles aux revenus les plus modestes	Applications des barèmes CNAF
Orienter et guider les familles dans la recherche d'un moyen de garde.	Travailler en étroite collaboration avec le RAM.

Projet éducatif

→ L'accueil :

Objectifs	Moyens
<p>Une prise en charge globale de l'enfant sur le plan psychologique et physique en respectant leur bien être et leur développement psychomoteur.</p> <p>Ouvrir la crèche à l'accueil des enfants porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique ou d'allergie alimentaire compatible avec la collectivité.</p> <p>Accueil et accompagnement des familles au quotidien</p>	<p>Etre à l'écoute des enfants et des parents avec leurs difficultés Etre un lieu éducatif, de conseils, et de soutien à la parentalité.</p> <p>Etre attentif au bon déroulement de la séparation du matin et des retrouvailles le soir qui conditionne ensuite toute la journée à la crèche.</p> <p>Mise en place de PAI (protocole d'accueil Individualisé) et ou de panier repas en cas d'allergie alimentaire ou de maladie chronique</p>

→ Le soin :

Objectifs	Moyens
<p>Veiller à la sécurité sanitaire et physique, corporelle : suivi des vaccinations, soins d'hygiène, conseils nutritionnels (diététique infantile, allaitement au sein, au biberon, première diversification alimentaire).</p>	<p>Suivi médical Suivi par l'équipe pluridisciplinaire Protocoles médicaux En fonction de l'âge des enfants répondre aux besoins de chaque enfant (allergie, goût, relation privilégié individuelle au moment des soins, autonomisation,...)</p>

→ Le développement :

Objectifs	Moyens
<p>Favoriser le développement psychomoteur, l'éveil et l'autonomie des enfants à travers les jeux, les activités d'éveil, de psychomotricité dans l'apprentissage de la vie en collectivité.</p> <p>Eveil des enfants à la possibilité de se familiariser avec de nouveaux sons et éveiller leur curiosité (mise en place d'un atelier d'activités en anglais).</p> <p>Favoriser et améliorer la qualité des échanges avec les enfants et répondre encore mieux à leurs besoins en leur offrant un nouveau mode de communication (communication gestuelle associée à la parole).</p>	<p>Respect de l'enfant en tant que personne Travail en équipe pluridisciplinaire Journée organisée avec des repères précis (activités, repas, changes, sommeil...) Structurer les lieux en espaces distincts Jouets adaptés à l'âge, au développement psychomoteur et intellectuel de l'enfant Développer l'éveil artistique grâce aux différents matériaux (peinture, tissus, semoule, eau ...) à la musique, au chant (éveil sensoriel) Développer l'éveil corporel et l'éveil aux contes avec des intervenants extérieurs, et un atelier lectures, associé à la gestuelle langue des signes (intervenante extérieure). Mise en place d'activités en anglais stimulant la capacité naturelle des enfants à apprendre. L'immersion se fait tout naturellement à travers des chansons, expressions corporelles, histoires, jeux et rituels.</p>

→ **L'éveil et le bien être :**

Objectifs	Moyens
<p>Stimuler les enfants pour développer leur sociabilité, leur autonomie et la construction de leur identité et personnalité</p> <p>Préparer le départ à l'école maternelle</p>	<p>Répondre aux besoins des enfants et valoriser leurs initiatives</p> <p>Proposition de fêtes à thème (noël, carnaval, fête de l'été...).</p> <p>Aménagement des espaces qui induisent des attitudes psychomotrices spontanées et favorisent l'expérience ludique des enfants.</p> <p>S'appuyer et valoriser les ressources du personnel en fonction de l'aptitude de chacun.</p> <p>Favoriser l'autonomie de l'enfant en le laissant faire, en fonction de son développement. Ne pas agir à sa place.</p> <p>Soutenir le processus de socialisation des enfants</p> <p>Visite de l'école maternelle</p>

Projet social

→ Avec les équipements du territoire :

- Existe-t-il des actions communes avec les équipements et/ou les services sociaux ?

Oui non

Si oui, préciser :

Accueil des assistantes maternelles.

Visite de la PMI

Partenariat avec la médiathèque

- Existe-t'il des actions passerelles avec l'école ?

Oui non

Si oui, préciser :

Rencontre au mois de juin, **visite de l'école** maternelle

- Avez-vous des projets d'actions communes avec les équipements et/ou services sociaux ?

Oui non

Si oui, préciser :

Travail en relation avec le médecin et la puéricultrice des services de PMI

→ Avec les familles (Les types d'actions pratiquées)

Cocher les cases correspondantes :

- | | | | |
|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| - Echanges quotidiens arrivée/départ | <input checked="" type="checkbox"/> | - Affichage du programme d'activités et/ou des menus | <input checked="" type="checkbox"/> |
| - Existence d'une fiche ou cahier de vie de l'enfant mis à disposition des parents | <input checked="" type="checkbox"/> | - Participation aux fêtes/ journées portes ouvertes/ anniversaires enfants.... | <input checked="" type="checkbox"/> |
| - Réunions d'informations /échanges à thème et/ou sur la vie de la structure | <input checked="" type="checkbox"/> | - Présentation/ Diffusion du projet éducatif | <input checked="" type="checkbox"/> |
| - Participation à l'organisation de manifestations festives | <input type="checkbox"/> | - Mise à disposition de brochures d'information | <input checked="" type="checkbox"/> |
| - Participation à l'élaboration du journal de la structure | <input type="checkbox"/> | - Participation aux activités ou sorties | <input checked="" type="checkbox"/> |
| - Boite à idées mises à disposition des parents | <input type="checkbox"/> | - Action spécifique d'accompagnement à la parentalité (détailler en dessous) | <input type="checkbox"/> |
| - Existence d'un Conseil d'Etablissement | <input type="checkbox"/> | - Autres | <input type="checkbox"/> |
- Citez les autres actions que vous avez entreprises pour associer les parents à la vie de la structure
- Partager le goûter de Noël, participer aux fêtes de la crèche....
- Citez les projets d'actions pour associer les parents à la vie de la structure :

➔ Dispositions en faveur d'accueils spécifiques

- Développer les modalités de mise en œuvre d'une politique sociale en faveur de l'accueil :

- Des enfants présentant un handicap ou une maladie chronique :

L'Agglomération du Pays de l'Or adhère à la charte de l'accueil des enfants présentant un handicap (2009).

Un protocole d'accueil individualisé est élaboré dès l'entrée de l'enfant avec la participation du médecin de crèche et de PMI, du gestionnaire, des équipes de professionnelles et des parents. L'objectif de ce protocole est d'établir le plus précisément possible les besoins spécifiques de l'enfant et ainsi proposé un accueil adapté à l'enfant, sa famille et aux professionnelles.

Des rencontres interprofessionnelles et parentales sont prévues tout au long de l'accueil de l'enfant.

- Des enfants issus de familles en difficultés sociales :

La coordinatrice Enfance et les puéricultrices de l'agence départementale de la solidarité du Pays de l'Or ont des échanges réguliers ou sont évoqués ces situations. Nous pouvons appliquer le principe de place réservés pour ces demandes d'accueil spécifiques.

- De parents engagés dans un parcours d'insertion sociale :

Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les acteurs sociaux du territoire et nous proposons des contrats d'accueil « la petite crèche » limitée à trois jours plein tant que le parent (père ou mère) est en recherche active d'emploi.

- Développer les modalités de mise en œuvre d'une politique visant à faciliter l'accueil d'urgence :

Nous n'avons jamais élaboré de mise en œuvre spécifique.

Le multi accueil se prête par sa souplesse à l'accueil d'un enfant en urgence sur une place libérée par l'absence prévue ou non prévue d'un autre enfant

- o Adhésion à la charte de l'enfant présentant un handicap : oui non

Compétences professionnelles mobilisées

Personnel assurant les charges administratives

Les tâches de gestion administrative sont assurées par un agent basé à l'antenne administrative de La Grande Motte.

Personnel participant à l'encadrement des enfants

Personnels	Nom - Prénom	Diplôme
<i>Encadrement de la structure</i>		
Directeur(trice)	DALBY Isabelle	PUER
Adjoint(e)	PRATZ Katlyn	INFIRMIERE
<i>Encadrement des enfants (Arrêté 26/12/2000)</i>		
- E.J.E.	COLONGES Charline	EJE
- Auxiliaire puériculture	DABO Gaël	Auxiliaire puériculture
	TROUILLET Ludivine	Auxiliaire puériculture
	LAMONEYRIE Françoise	Auxiliaire puériculture
	LOIGEROT Elodie	Auxiliaire puériculture
	ABELLAN Pauline	Auxiliaire puériculture
	SALLE Mélody	Auxiliaire puériculture
-CAP PE	FESQUET Catherine	CAP PETITE ENFANCE
	DELEUZE Laetitia	CAP PETITE ENFANCE
	GIFFONE Valérie	CAP PETITE ENFANCE
	SCARANTINO Karine	CAP PETITE ENFANCE
<i>Autres Fonctions</i>		
- Entretien locaux / Office / Lingerie	METRA Myriam	Non diplômée
	ALIX Cathy	CAP PETITE ENFANCE

- Modalités de coordination de l'équipe (en interne et/ou avec les services extérieurs, fréquence...);

Réunion pédagogique à l'arrivée des nouveaux enfants puis une fois par trimestre / réunion avec la psychologue de la structure (une par trimestre) / réunion avec le chef de service petite enfance et la coordinatrice (une par trimestre)
Réunion pédagogique des Educatrices de Jeunes Enfants des différentes structures de la collectivité une fois par trimestre

- Formation continue :

- Réalisée : oui non

- Formation sur l'utilisation des produits d'entretien
- Formation : management de proximité

- Formation sensibilisation en hygiène et sécurité
- Formation l'accueil d'un usager sourd ou malentendant
- Evacuation en cas d'incendie

• En projet : oui non

- Formation de toute l'équipe à la « communication gestuelle associée à la parole »

- Appel à des intervenants extérieurs (accompagnement de l'équipe, animation d'activités proposées aux enfants...)

- Atelier de baby gym
- Atelier conte (conteuses de la bibliothèque)
- Atelier lecture « racontage » associé à la langue des signes

